

Chapitre 2

Le portrait général de la MRC de Rivière- du-Loup

2. Le portrait général de la MRC de Rivière-du-Loup

2.1 Le cadre territorial

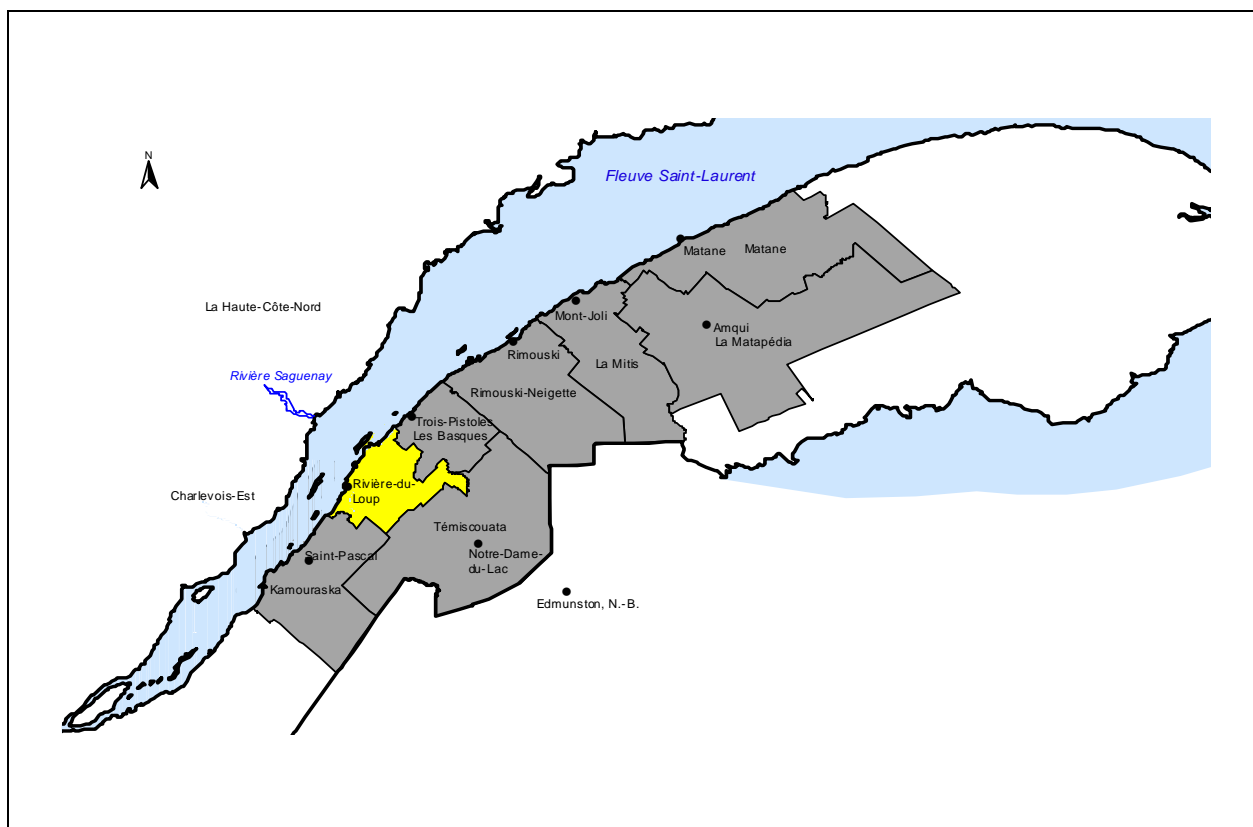
2.1.1 La situation régionale

La MRC de Rivière-du-Loup jouit d'une localisation stratégique dans l'Est du Québec. Région carrefour, elle sert de plaque tournante aux circulations routières en direction des régions de la Gaspésie, de Charlevoix, du Saguenay – Lac Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la province du Nouveau-Brunswick et de l'État du Maine.

La MRC de Rivière-du-Loup appartient au groupe des huit MRC qui composent la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Elle se situe dans la partie ouest de la région bas-laurentienne, à 210 kilomètres de Québec, à 105 kilomètres de Rimouski et à environ 100 kilomètres du Nouveau-Brunswick. Elle a pour voisine les MRC de Kamouraska (au sud-ouest), de Témiscouata (au sud-est), des Basques (à l'est), de Charlevoix-Est (au nord-ouest) et de La Haute-Côte-Nord (au nord).

Figure 2-1

Localisation de la MRC de Rivière-du-Loup



Source : MRC de Rivière-du-Loup

2.1.2 Les axes de communication

La région luperivienne est facilement accessible par des axes majeurs de communication. La route nationale 132, l'autoroute 20 et une ligne de chemin de fer traversent le territoire du sud-ouest au nord-est. La transcanadienne (route 185) et les routes régionales 291 et 293 parcourent la MRC du nord-ouest au sud-est. Les liens fluviaux sur l'estuaire du Saint-Laurent sont assurés par l'entremise de deux infrastructures portuaires majeures. À Rivière-du-Loup, les installations du havre servent de lieu d'accostage à un traversier assurant la navette neuf mois par année avec la municipalité de Saint-Siméon sur la rive nord. À Cacouna, le terminal portuaire de Gros-Cacouna établi en eau profonde reçoit à l'année des navires en provenance de différents pays.

2.1.3 Les municipalités et la population

Les quatorze municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup couvrent une superficie de 1 270,1 kilomètres carrés sur un territoire entièrement municipalisé (voir tableau 2-1 et figure 2-2). Le mode de tenure des terres est majoritairement de propriété privée (85 %), alors que le territoire de propriété publique représente 15 % des terres luperiviennes. En terme d'étendue, elle est la deuxième plus petite MRC du Bas-St-Laurent après celle de sa voisine à l'est, la MRC des Basques.

Tableau 2-1

**Population, superficie et densité d'occupation par municipalité,
MRC de Rivière-du-Loup, 2001**

Municipalité	Population 2001 (habitants)	Poids démographique	Superficie (en km ²)	Densité (hab/km ²)
L'Isle-Verte	1 519	4,8 %	115,0	13,2
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	44	0,1 %	11,2	3,9
Notre-Dame-du-Portage	1 172	3,7 %	39,6	29,6
Rivière-du-Loup	17 772	55,8 %	83,4	213,1
Saint-Antoine	3 395	10,7 %	182,7	18,6
Saint-Arsène	1 156	3,6 %	71,0	16,3
Saint-Cyprien	1 231	3,9 %	136,1	9,0
Saint-Épiphane	885	2,8 %	82,4	10,7
Saint-François-Xavier-de-Viger	294	0,9 %	110,2	2,7
Saint-Georges-de-Cacouna (par.)	674	2,1 %	55,2	12,2
Saint-Georges-de-Cacouna (vil.)	1 098	3,5 %	7,3	150,4
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 322	4,2 %	184,0	7,2
Saint-Modeste	890	2,8 %	107,9	8,2
Saint-Paul-de-la-Croix	374	1,2 %	84,3	4,4
MRC de Rivière-du-Loup	31 826	100 %	1 270,1	25,1

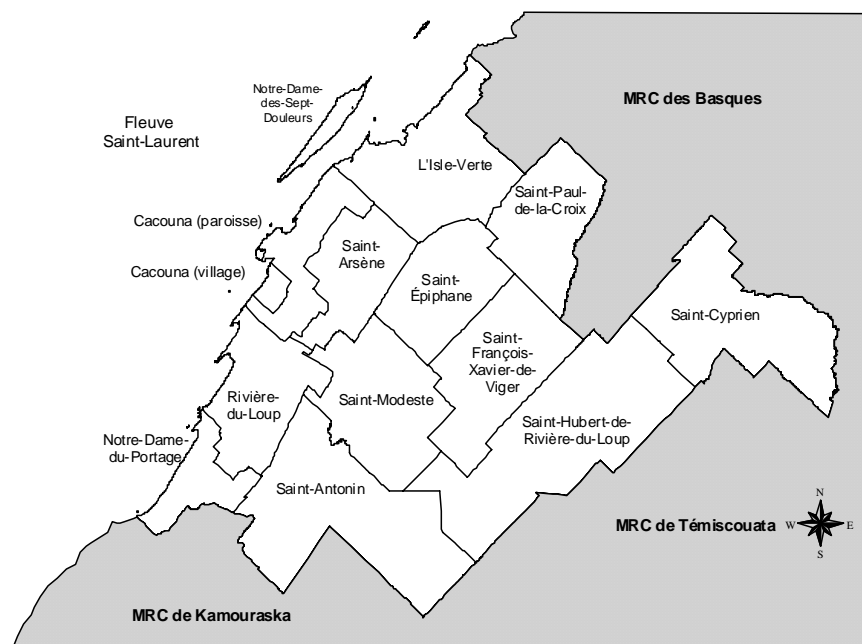
Source : Statistique Canada et ministère des affaires municipales

Parmi les MRC du Québec, celle de Rivière-du-Loup se classe au 48^e rang relativement à l'effectif démographique, avec une population de 31 826 personnes en 2001. Au Bas-Saint-Laurent, elle est la deuxième plus peuplée après la MRC de Rimouski-Neigette.

L'agglomération de recensement de Rivière-du-Loup, qui inclut selon Statistique Canada la ville de Rivière-du-Loup et les municipalités de Saint-Antonin et de Notre-Dame-du-Portage, regroupe près des trois-quarts de la population de la MRC. L'ensemble du territoire conserve cependant un caractère rural.

Figure 2-2

Limites municipales, MRC de Rivière-du-Loup



Source : MRC de Rivière-du-Loup

2.1.4 L'utilisation du territoire

Exception faite des espaces aquatiques, on peut regrouper les utilisations du sol de la MRC en trois grandes catégories : agricole, forestière et urbaine. Selon une compilation réalisée par le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent en 1997, les superficies forestières occupent 65 % du territoire, les sols agricoles 27 % et les espaces urbanisés 6 %. Enfin, les espaces aquatiques couvrent 2 % de l'ensemble du territoire.

2.2 Le cadre biophysique

L'organisation physique du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, le peuplement et le développement de l'activité économique prennent appui sur un milieu naturel qui les a conditionnés. Les pages qui suivent esquissent les grandes lignes de la géologie, du relief, des dépôts meubles, du climat, du réseau hydrographique et de la végétation qui supportent et déterminent dans une grande mesure les activités humaines.

2.2.1 La géologie régionale

L'assise rocheuse de la région fait partie de la chaîne des Appalaches. Les roches de la région sont d'origine sédimentaire détritique, c'est-à-dire qu'elles proviennent de la désagrégation de roches préexistantes de l'époque géologique précambrienne.

Au cours des millénaires précédents, deux phases de plissements ont donné naissance au relief typique appalachien. Les plis qui affectent ces formations sont orientés selon un axe sud-ouest/nord-est. De tels plissements peuvent être observés au parc des Chutes et à la sortie 503 de l'autoroute 20 à Rivière-du-Loup.

2.2.2 Le relief

Le relief de la région s'est façonné progressivement depuis des centaines de millions d'années. Le territoire se partage en deux grandes unités physiographiques : une zone de plaine littorale et une zone de plateau. Entre ces deux unités s'intercale une zone de transition, appelée le piedmont, dont l'altitude varie approximativement de 100 à 300 mètres (voir figure 2-3).

La première unité, la plaine littorale ou les basses terres du Saint-Laurent, correspond à une bande de terre parallèle au fleuve d'une largeur variant de 10 à 15 kilomètres. La topographie générale est plane et l'altitude varie de 3,5 à 180 mètres. À partir du fleuve, le modelé présente plusieurs paliers successifs qui s'élèvent jusqu'aux hautes terres des Appalaches. Les premiers niveaux des terrasses, entre 15 et 76 mètres, sont percés de rochers isolés appelés « monadnocks ».

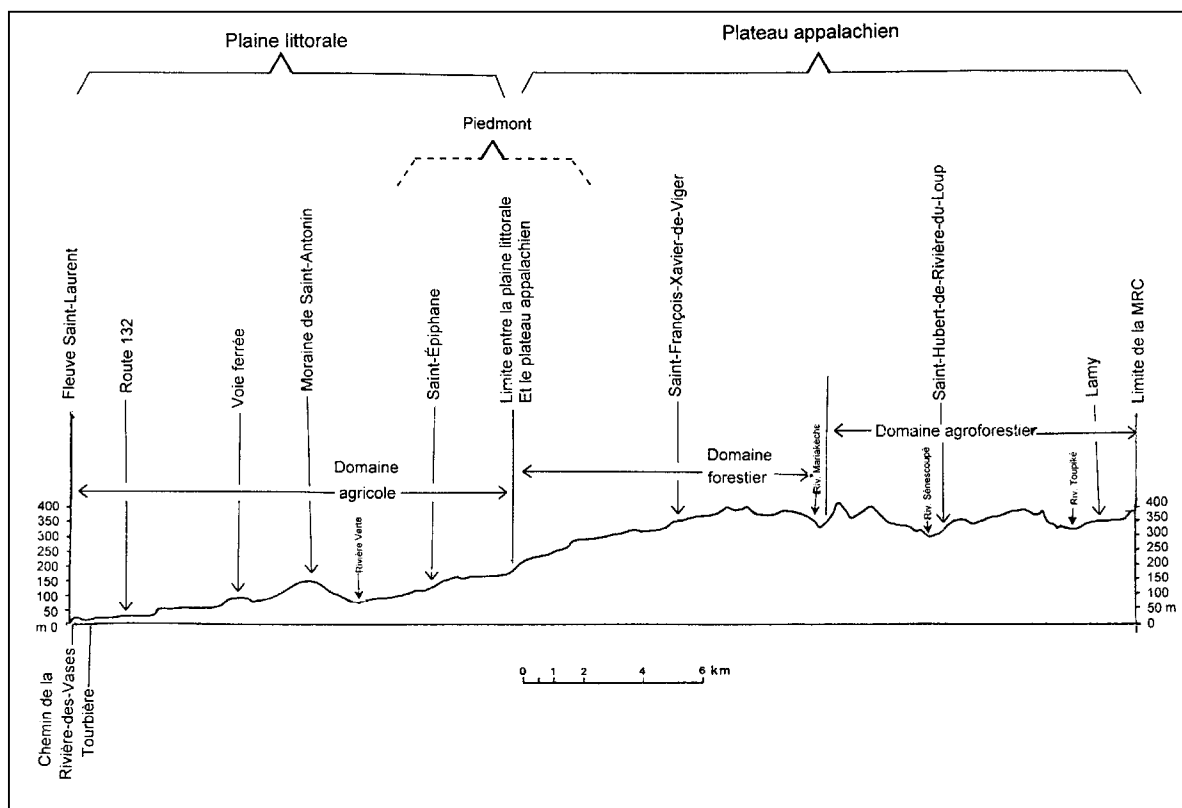
La seconde unité physiographique, le plateau appalachien, occupe la plus grande partie de l'espace régional. Caractérisé par des sommets plats et tabulaires, le plateau appalachien s'apparente à un relief de collines qui s'étirent en longueur pour former les monts Notre-Dame. L'arrière-pays de Rivière-du-Loup se caractérise par une topographie ondulée, parfois accidentée dont l'aspect général est un plateau raboteux dont les altitudes vont de 200 à 500 mètres, entrecoupé de vallées et de dépressions plus ou moins profondes.

2.2.3 Les dépôts meubles

L'importance des dépôts de surface dans l'aménagement du territoire et dans les activités économiques de la région est indéniable. L'agriculture, la foresterie, l'industrie de la tourbe et le génie civil ne sont que quelques-uns des secteurs qui bénéficient de l'héritage que nous a légué la dernière glaciation. Les dépôts meubles de la région proviennent de milieux de déposition glaciaire, fluvio-glaciaire, fluviatile et marin.

Figure 2-3

Coupe topographique du territoire



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (1979), adaptée par la MRC de Rivière-du-Loup

La glaciation

Il y a 20 000 ans, le Québec en entier était recouvert par une calotte glaciaire pouvant atteindre localement 3 000 mètres d'épaisseur. Dans la région, la déglaciation a débuté il y a 13 000 ans. La mer envahit temporairement le continent affaissé sous le poids du glacier jusqu'à une altitude de 167 mètres qui correspondrait au niveau maximum de l'avancée de cette ancienne mer. Progressivement, la croûte terrestre libérée de son fardeau se souleva pour atteindre le niveau actuel, il y a moins de 2 000 ans.

Les types de dépôts

Les dépôts meubles laissés par ces événements sont d'épaisseur très variable. Ils sont plus épais principalement le long du littoral et dans les vallées. Dans la plaine littorale, entre les crêtes rocheuses, leur épaisseur peut atteindre 600 mètres. Sur le plateau, les dépôts sont parfois inexistantes et le roc affleure en de nombreux endroits.

Dans la plaine littorale, on retrouve principalement des sédiments marins de granulométrie fine et moyenne (des argiles grises silteuses et massives, des sables et graviers littoraux bien stratifiés et arrondis). Cela dit, une imposante structure sédimentaire formée d'une série de collines coiffe le paysage de l'est du village de Saint-Arsène, suivant une orientation sud-ouest/nord-est, jusqu'à la limite sud-ouest de Saint-Antonin : c'est la moraine de Saint-Antonin. Les gravières et sablières les plus imposantes de la MRC se localisent dans ce complexe morainique d'origine glaciaire qui est caractérisé par la présence de bons aquifères.

La majeure partie du plateau appalachien est recouverte de till gris compact. Il se retrouve à des altitudes comprises entre 180 et 500 mètres. Ce dépôt morainique est peu épais et parfois absent sur les plus hauts sommets.

Le rebord du plateau (le piedmont) et ses vallées ont été remblayés par des sables graveleux provenant des chenaux de fonte des glaciers qui ont créé des eskers, des terrasses de kames et des plaines d'épandage. Ces endroits constituent des réservoirs potentiels d'eau potable, ainsi que des lieux d'approvisionnement pour des sablières et des gravières.

Les tourbières

Ailleurs sur le territoire luperivien, d'importantes superficies sont recouvertes de dépôt de tourbe. On retrouve ces dépôts organiques en grande quantité dans des dépressions évasées et mal drainées entre les crêtes rocheuses de la plaine littorale. La tourbe provient de l'accumulation de matière végétale décomposée de plantes hygrophiles telles les sphaignes et les carex. Par endroits, les gisements peuvent atteindre jusqu'à 10 mètres d'épaisseur. La création de tourbières au Bas-Saint-Laurent remonte à plus de 10 000 ans, soit après le passage de la dernière glaciation.

Les caractéristiques physico-chimiques de la tourbe lui confèrent de nombreuses propriétés comme une forte capacité de rétention (elle peut retenir jusqu'à 20 fois son poids en eau) et une composition particulière qui lui permet à la fois de résister aux variations d'acidité, de retenir les éléments minéraux et de les relâcher lentement.

2.2.4 Les sols

La genèse des différents types de sols s'est réalisée en fonction des deux unités physiographiques, soit la plaine et le plateau. De façon générale, la plaine littorale profite de sols à haut potentiel procurant des rendements agricoles élevés, alors que le plateau au sud du territoire est soumis à une topographie accidentée, à une pierrosité élevée et à des sols minces. Ces sols minces et difficiles à exploiter limitent fortement les rendements agricoles.

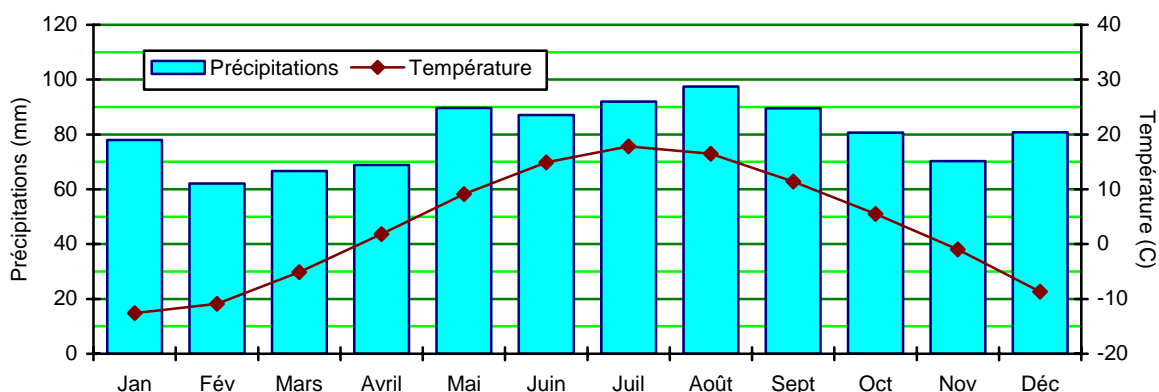
2.2.5 Le climat

Le climat de la MRC de Rivière-du-Loup est de type continental humide froid. Il se caractérise par des températures moyennes mensuelles et annuelles qui s'abaissent à mesure que l'on s'éloigne du littoral et que l'on gagne de l'altitude. Sur un transept du nord au sud, la période de jours sans gel diminue et les précipitations augmentent.

Généralement, les hivers sont longs et froids et durent quatre mois complet. La période moyenne sans gel va de la mi-mai au début d'octobre. Les étés sont chauds et courts pour une saison de végétation de 160 à 170 jours, allant du début mai à la mi-octobre. Le nombre de degré-jours oscille entre 1 220 et 1 440 selon l'altitude. Les précipitations moyennes annuelles sont quelque peu inférieures à 1 000 millimètres. Les précipitations les plus importantes surviennent au cours de l'été et de l'automne (voir figure 2-4).

Figure 2-4

Moyenne mensuelle des précipitations et de la température à la station de Saint-Arsène entre 1971 et 2000



Source : Environnement Canada (2004)

Les vents dominants proviennent du sud-ouest, du nord-ouest et du nord-est. Les municipalités situées en bordure du fleuve subissent une certaine influence maritime venant tempérer ce climat continental. Les températures estivales sont ainsi un peu

plus élevées sur le piedmont et sur le plateau appalachien que sur le littoral. L'hiver cette influence est à l'avantage de la côte. De fréquents vents printaniers froids et humides du nord-est, rendent moins agréable cette saison que dans les régions plus méridionales du Québec. Cette situation est compensée par des automnes plus cléments, résultant de la présence de l'estuaire du Saint-Laurent.

2.2.6 Le réseau hydrographique

Le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup se partage en deux grands bassins versants. Le plus vaste se draine vers le fleuve Saint-Laurent. Ses principaux tributaires sont la rivière du Loup à l'ouest de la région, la rivière Verte et la rivière Trois-Pistoles pour le centre et l'est du territoire. L'embouchure de cette dernière rivière se trouve sur le territoire de la MRC des Basques. Des rivières secondaires viennent compléter le réseau telles la Cacouna, la Sénéscoupé, la Toupiké, la Mariakèche, la Plainasse et à la Fourche.

Le deuxième bassin, celui de la rivière Saint-Jean, est peu important dans les limites de la MRC. Celui-ci coule en direction du Nouveau-Brunswick. Son principal affluent est le lac et la rivière Saint-François qui se jettent dans le lac Pohénégamook situé dans la MRC de Témiscouata. Quelques lacs viennent compléter le réseau hydrographique. Les rives des lacs les plus importants sont occupées par la villégiature, notamment celles des lacs Saint-François, Saint-Hubert et de la Grande Fourche.

Le drainage naturel des basses terres de la plaine du Saint-Laurent est imparfait et par endroits relativement mauvais, à cause du relief peu accentué et de l'imperméabilité des sols. Dans la région physiographique du plateau appalachien, l'ensemble du territoire présente, en raison de sa topographie, un drainage variant de bon à médiocre. Enfin, les dépressions situées à la tête des lacs Saint-François, de la Grande Fourche et à la tête de la rivière Toupiké ont entraîné la création de marécages.

2.2.7 La végétation forestière

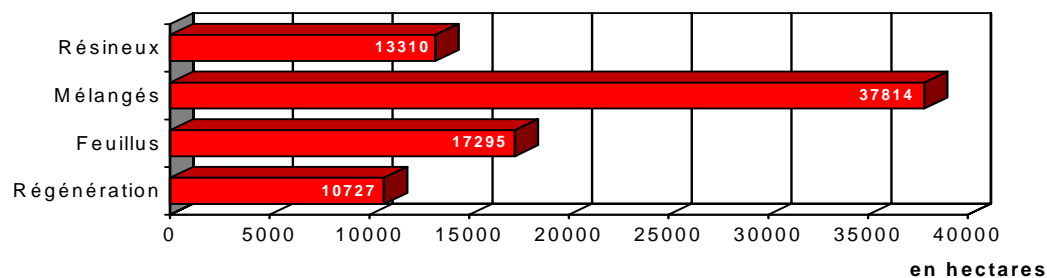
Une forêt de type mixte domine sur le territoire où deux domaines climaciques se côtoient. Les domaines climaciques de l'érablière à bouleau jaune et de la sapinière à bouleau jaune occupent la plaine littorale du fleuve. Le plateau appalachien est, quant à lui, couvert par le domaine de la sapinière à bouleau jaune représentant 68 % de la superficie de la MRC. Une forêt de peuplements mélangés à dominance résineuse devrait donc prédominer dans la région. En fait, cette structure forestière naturelle a été grandement modifiée au fil des décennies. La forte demande de l'industrie forestière en résineux jointe à l'épidémie de la tordeuse des bougeons de l'épinette, dans les années 1980, ont laissé la place à un couvert forestier de transition. Celui-ci est composé principalement de peuplements mélangés où les essences feuillues, dominées par les peupliers faux-tremble, sont deux fois plus importantes que les essences résineuses (voir figure 2-5).

2.2.8 La faune

La MRC de Rivière-du-Loup possède des secteurs particulièrement giboyeux. Cependant, la répartition des différentes espèces est inégale sur le territoire. La présence du fleuve et la pratique de l'agriculture sur de vastes superficies dans la partie nord limitent les déplacements interrégionaux des gros gibiers, qui se retrouvent davantage présents dans les municipalités du plateau appalachien. La sauvagine bénéficie d'excellents habitats sur les battures de Rivière-du-Loup, de Cacouna et de L'Isle-Verte, alors que le petit gibier peut proliférer dans une mosaïque de boisés de toutes dimensions disséminés sur le territoire. Les activités de chasse, de piégeage, de pêche sportive et d'observation se pratiquent dans l'ensemble de la MRC.

Figure 2-5

Superficie productive accessible selon le type de couvert forestier, MRC de Rivière-du-Loup, 1994



Source : Ministère des Ressources naturelles

En ce qui concerne le gros gibier, les plus fortes concentrations d'orignaux se rencontrent sur les terres publiques, bien qu'un phénomène de débordement se produise à la marge des terres privées. Quant au cerf de Virginie, c'est avant tout une espèce vulnérable aux hivers rigoureux, car il se trouve à la limite nord de son aire de distribution. Le ravage du lac Témiscouata qui est localisé en partie sur les terres publiques de la municipalité de Saint-Cyprien, constitue un habitat hivernal de choix pour cette espèce animale. On peut également rencontrer des cerfs de Virginie dans des massifs boisés autour des secteurs agroforestiers. Enfin, l'ours noir est aussi présent sur le territoire, mais comme il nécessite des domaines d'une dizaine de kilomètres carrés pour se maintenir, son cheptel est réduit.

Au cours des dernières années, différents milieux aquatiques et terrestres ont été identifiés comme des habitats ou des refuges fauniques par le ministère de l'Environnement et de la Faune. Par ailleurs, Environnement Canada a désigné à l'intérieur du *Plan d'action Saint-Laurent 2000* quelques espèces prioritaires dont le Béluga, le Phoque commun et le Râle jaune qui fréquentent ou peuplent le territoire loupérien.

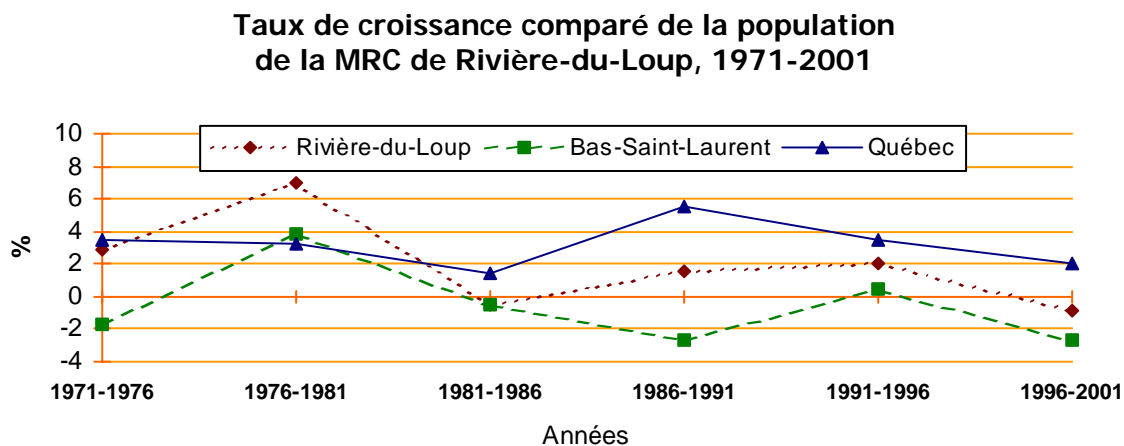
2.3 Le cadre socio-économique

2.3.1 Le profil démographique

L'évolution de la population

Au cours des 30 dernières années, le taux de croissance de la population de la MRC de Rivière-du-Loup a connu des hauts et des bas, mais en maintenant le plus souvent un bilan positif net. Les périodes 1981-1986 et 1996-2001 correspondent aux périodes de perte d'effectifs avec des taux de -0,5 % et de -0,9 % (voir figure 2-6). Pendant ce temps, le bilan démographique de la région du Bas-Saint-Laurent s'est caractérisé par des faibles baisses de population, à l'exception d'une brève période de croissance entre 1976 et 1981. La province de Québec, pour sa part, enregistre des taux de croissance positifs à chaque période quinquennale de recensement. De façon générale, l'écart entre le Québec et la MRC de Rivière-du-Loup est moindre qu'entre le Québec et la région du Bas-Saint-Laurent.

Figure 2-6



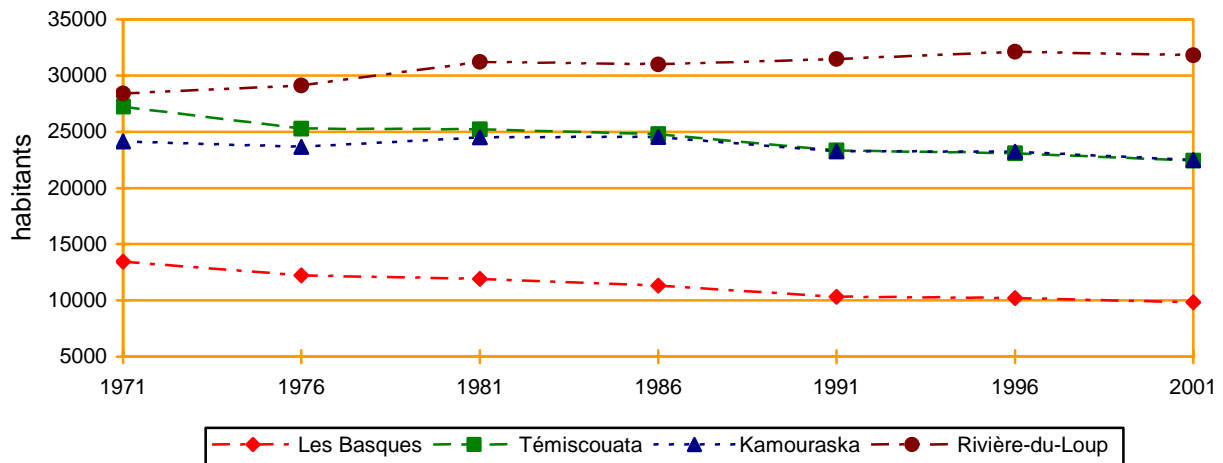
Source : Statistique Canada

Au Bas-Saint-Laurent, la décroissance est imputable à la baisse répétée de la population rurale, alors que la population des milieux urbains localisés le long de la frange littorale est demeurée stable ou encore elle a augmenté légèrement. Sur les quatre MRC qui forment la sous région du K.R.T.B. (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques), une seule a connu une croissance démographique positive, soit la MRC de Rivière-du-Loup (voir figure 2-7) .

La MRC de Rivière-du-Loup, avec son centre urbain de quelque 18 000 habitants, joue un rôle dynamisant permettant d'attirer la population des MRC voisines et d'ailleurs. Cette capacité d'attraction se joint aux facteurs de croissance économique et crée une masse critique favorisant l'émergence de conditions socio-économiques parmi les plus avantageuses au Bas-Saint-Laurent.

Figure 2-7

Évolution de la population des MRC du K.R.T.B., 1971-2001



Source : Bureau de la statistique du Québec et Statistique Canada

Au plan local, les taux de croissance de la population entre 1976 et 2001 demeurent toutefois très inégaux parmi les différentes municipalités qui composent le territoire de la MRC (voir tableau 2-2). On peut départager les municipalités louverviennes en quatre groupes distincts :

- le premier groupe comprend les municipalités ayant connu une bonne croissance démographique. Il inclut la ville de Rivière-du-Loup et les municipalités périphériques, soit Saint-Antonin, Saint-Modeste, Notre-Dame-du-Portage et Cacouna (paroisse);
- le deuxième groupe est formé des municipalités dont la population est demeurée stable au fil des ans. Il s'agit des municipalités de Cacouna (village) et de Saint-Arsène avec des taux de variation respectifs de 1,4 % et de 0,3 %;
- le troisième groupe renferme quatre municipalités en décroissance au plan démographique. Ces municipalités sont Saint-Cyprien, Saint-Hubert, Saint-Épiphane et L'Isle-Verte avec des taux variant de -7,4 % à -24,1 %;
- enfin, le dernier groupe comprend les municipalités qui ont connu les hémorragies de population les plus sévères. Ces municipalités en forte décroissance sont Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-François-Xavier-de-Viger et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

Les groupes d'âge

La répartition de la population selon quelques grands groupes d'âge par municipalité montre des tendances assez différentes d'un coin de territoire à un autre. Ainsi, les municipalités de la MRC qui comptent le plus de jeunes du groupe d'âge des 0-14 ans par rapport à leur population totale sont Saint-Modeste, Saint-Arsène, Saint-Épiphanie et Saint-Antonin (voir tableau 2-3). Les municipalités de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et de Notre-Dame-du-Portage sont celles qui possèdent le plus faible nombre d'individus appartenant au groupe des 15-34 ans par rapport à leur population totale. Ces deux municipalités et Saint-François-Xavier-de-Viger se démarquent par la forte représentation du groupe d'âge de 35 à 64 ans. Les municipalités de Saint-Antonin et de Saint-Modeste revendiquent les plus faibles proportions de personnes de 65 ans de tout le territoire loupervien.

Tableau 2-2

Évolution de la population des municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup, 1976-2001

Municipalité	Population						Variation en %	
	1976	1981	1986	1991	1996	2001	76-2001	91-2001
Saint-Modeste	597	771	855	871	891	890	49,1	2,2
Notre-Dame-du-Portage	886	1106	1074	1163	1209	1172	32,2	0,8
Saint-Antonin	2586	3075	3203	3268	3368	3395	31,3	3,9
Rivière-du-Loup	15 135	16 340	16 642	17 210	17 801	17 772	17,4	3,3
Saint-Georges-de-Cacouna (par.)	618	740	729	677	664	674	9,1	-0,4
Saint-Georges-de-Cacouna (vil.)	1083	1160	1166	1139	1130	1098	1,4	-3,6
Saint-Arsène	1152	1190	1187	1181	1198	1156	0,3	-2,1
Saint-Cyprien	1330	1298	1270	1238	1274	1231	-7,4	-0,6
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1492	1445	1441	1380	1374	1322	-11,4	-4,2
Saint-Épiphanie	1102	1098	1052	940	895	885	-19,7	-5,9
L'Isle-Verte	2001	1863	1741	1614	1567	1519	-24,1	-5,9
Saint-Paul-de-la-Croix	566	558	485	442	402	374	-33,9	-15,4
Saint-François-Xavier-de-Viger	454	422	392	318	305	294	-35,2	-7,5
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	121	99	64	44	42	44	-65,3	0,0
MRC de Rivière-du-Loup	29 123	31 165	31 001	31 485	32 120	31 826	9,3	1,1

Source : Statistique Canada

Une façon rapide de visualiser la structure d'âge d'une communauté consiste à examiner sa pyramide des âges (voir figure 2-8). Globalement, pour la MRC de Rivière-du-Loup, on constate une trouée dans la partie inférieure de la pyramide donnant un aperçu de l'ampleur du mouvement de migration qui affecte les jeunes adultes de notre collectivité (classe de 25-34 ans). De plus, un autre phénomène apparaît : celui de la baisse des naissances qui se caractérise par une base de la pyramide plus étroite que celle de la classe d'âge qui lui est supérieure. À long terme, si on n'observe pas une reprise du taux de natalité, l'équilibre général de la pyramide pourrait être fortement affecté.

Un ouvrage publié récemment (Gauthier, 1997) révèle que les jeunes quittent leur région d'abord par goût de liberté, tandis que les études sont davantage un prétexte que la raison fondamentale de leur migration. Une autre recherche portant cette fois sur

l'exode des jeunes des MRC de Matane et de Témiscouata, nous apprend que parmi les motifs de leur départ, certains aspirent à poursuivre des études plus avancées, alors que d'autres jeunes évoquent le faible sentiment d'appartenance à leur milieu d'origine et une perception négative des possibilités d'emploi en région (Camiré, Roy, et Ouellet, 1994).

Tableau 2-3

**Population selon quelques grands groupes d'âge
par municipalité, MRC de Rivière-du-Loup, 2001**

Territoire	0-14 ans	15-34 ans	35-64 ans	65 ans et +	Population 2001
L'Isle-Verte	15,5 %	21,7 %	42,8 %	20,4 %	1519
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	0,0 %	11,4 %	56,8 %	22,7 %	44
Notre-Dame-du-Portage	18,3 %	21,3 %	47,4 %	13,7 %	1172
Rivière-du-Loup	14,2 %	26,0 %	43,0 %	16,9 %	17 772
Saint-Antonin	20,9 %	25,8 %	43,0 %	10,2 %	3395
Saint-Arsène	20,3 %	26,8 %	41,1 %	11,7 %	1156
Saint-Cyprien	17,1 %	24,4 %	42,7 %	17,1 %	1231
Saint-Épiphane	20,3 %	22,0 %	41,2 %	15,3 %	885
Saint-François-Xavier-de-Viger	18,7 %	22,1 %	49,3 %	10,2 %	294
Saint-Georges-de-Cacouna (par.)	17,1 %	24,5 %	45,3 %	13,4 %	674
Saint-Georges-de-Cacouna (vil.)	17,3 %	22,8 %	43,3 %	17,3 %	1098
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	17,8 %	23,5 %	44,3 %	15,1 %	1322
Saint-Modeste	20,2 %	28,7 %	43,3 %	9,6 %	890
Saint-Paul-de-la-Croix	14,7 %	22,7 %	45,5 %	21,4 %	374
MRC de Rivière-du-Loup (1)	16,1 %	25,2 %	43,2 %	15,7 %	31 826
Bas-Saint-Laurent (2)	16,2 %	24,4 %	44,1 %	15,4 %	204 506
Québec (2)	17,6 %	26,5 %	42,8 %	13,1 %	7 396 990

Sources : (1) Statistique Canada, compilation : MRC de Rivière-du-Loup
(2) Institut de la statistique du Québec

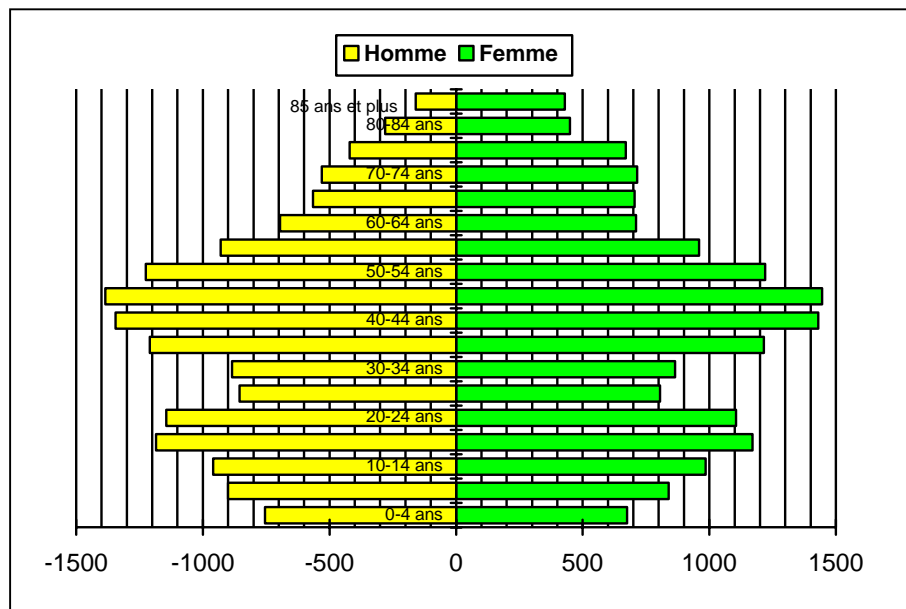
L'évolution du nombre de ménages

L'évolution du nombre de ménages a un impact déterminant en aménagement du territoire. En effet, cet indicateur représente le facteur principal qui influence le marché de la construction et la demande de nouveaux logements. Il est connu que depuis plusieurs années le nombre de ménages croît beaucoup plus rapidement que la population totale en raison de la diminution progressive du nombre de personnes par ménages. À ce sujet, l'Institut de la Statistique du Québec prévoit que la taille moyenne des ménages sur notre territoire passera de 2,62 personnes en 1996 à 2,26 personnes en 2011.

Pour l'intervalle de vingt ans qui va de 1981 à 2001, la MRC de Rivière-du-Loup a vu croître de près de 3 500 le nombre de ménages, soit un bond de 35,9 %, passant de 9 590 à 13 035 ménages. À l'échelle locale, ce sont les municipalités de Saint-Modeste (54,8 %), Rivière-du-Loup (44,7 %) et Saint-Antonin (41,5 %) qui ont connu la plus forte croissance (voir tableau 2-4). Pour la dernière période quinquennale 1996-2001, le nombre de ménages s'est accru de 490, ce qui se traduit par une augmentation de 3,9 %, même si la population a diminué d'environ 1,0 %.

Figure 2-8

Pyramide des âges de la population de la MRC de Rivière-du-Loup, 2001



Source : Statistique Canada

Tableau 2-4

Évolution du nombre de ménages par municipalité, MRC de Rivière-du-Loup, 1981-2001

Municipalités	1981	1986	1991	1996	2001	Variation en %	
						1981-2001	1996-2001
L'Isle-Verte	555	590	585	615	605	8,3 %	-1,7 %
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	20	20	25	25	25	20,0 %	0,0 %
Notre-Dame-du-Portage	375	380	435	480	475	21,1 %	-1,1 %
Rivière-du-Loup	5 320	5 635	6 455	7 305	7 700	30,9 %	5,1 %
Saint-Antonin	880	965	1 100	1 200	1 245	29,3 %	3,6 %
Saint-Arsène	325	355	370	390	405	19,8 %	3,7 %
Saint-Cyprien	325	350	380	410	430	24,4 %	4,7 %
Saint-Épiphane	320	335	345	345	360	11,1 %	4,2 %
Saint-François-Xavier-de-Viger	120	130	115	115	120	0,0 %	4,2 %
Saint-Georges-de-Cacouna (par.)	205	215	215	245	260	21,2 %	5,8 %
Saint-Georges-de-Cacouna (vil.)	365	385	405	440	450	18,9 %	2,2 %
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	400	430	430	470	475	15,8 %	1,1 %
Saint-Modeste	210	250	295	315	325	35,4 %	3,1 %
Saint-Paul-de-la-Croix	170	175	160	170	160	-6,3 %	-6,3 %
MRC de Rivière-du-Loup	9 590	10 215	11 320	12 545	13 035	26,4 %	3,8 %

Source : Statistique Canada

2.3.2 Le profil social et culturel

La scolarité

Le niveau de scolarité constitue une mesure reconnue de l'état de développement d'une collectivité, d'une région ou d'une nation. Plus une population est scolarisée, plus celle-ci possède les atouts nécessaires à sa prise en charge économique et au contrôle de sa propre destinée.

Le portrait du niveau de scolarisation de la population luperivienne de 20 ans et plus apparaît tributaire de l'activité économique locale. Ainsi, la proportion d'individus possédant un niveau de scolarité inférieur à la 9^e année est très élevée dans la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger et, dans une moindre mesure, dans les municipalités de L'Isle-Verte, de Saint-Paul-de-la-Croix, de Saint-Épiphanie, de Saint-Hubert et de Saint-Modeste (voir tableau 2-5). Évidemment, ces mêmes municipalités comptent parmi celles qui ont la plus faible proportion de personnes ayant entrepris des études universitaires. À l'inverse, les collectivités de Notre-Dame-du-Portage, de Cacouna et de Rivière-du-Loup sont celles qui regroupent les proportions les plus grandes de personnes ayant fréquenté l'université. Pour combler le retard de certaines municipalités, il faudrait endiguer le départ des jeunes adultes ou, au moins, être en mesure d'offrir localement des emplois à des nouveaux diplômés universitaires.

Tableau 2-5

Niveau de scolarité de la population de 20 ans et plus par municipalité, MRC de Rivière-du-Loup, 2001

Territoire	Niveau inférieur à la 9 ^e année	De la 9 ^e à la 13 ^e année	Diplôme d'une école de métier	Études collégiales	Études universitaires	Pop. de 20 ans et plus
L'Isle-Verte	26,2 %	35,3 %	14,0 %	19,9 %	4,5 %	1105
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	-	-	-	-	-	45
Notre-Dame-du-Portage	6,7 %	21,8 %	14,5 %	18,4 %	39,1 %	895
Rivière-du-Loup	16,1 %	30,2 %	15,8 %	22,1 %	15,8 %	13380
Saint-Antonin	21,0 %	30,0 %	23,0 %	20,0 %	6,0 %	2430
Saint-Arsène	13,4 %	33,1 %	18,5 %	23,6 %	10,8 %	785
Saint-Cyprien	24,1 %	41,0 %	12,7 %	14,5 %	7,8 %	830
Saint-Épiphanie	22,7 %	41,4 %	19,5 %	11,7 %	3,1 %	640
Saint-François-Xavier-de-Viger	54,5 %	27,3 %	11,4 %	11,4 %	0,0 %	220
Saint-Georges-de-Cacouna (par.)	15,9 %	28,0 %	18,7 %	21,5 %	15,0 %	535
Saint-Georges-de-Cacouna (vil.)	13,1 %	30,4 %	18,5 %	17,9 %	19,0 %	840
Saint-Hubert-de-Riv.-du-Loup	25,7 %	31,6 %	18,7 %	16,6 %	7,5 %	935
Saint-Modeste	16,9 %	26,9 %	20,0 %	26,9 %	10,0 %	650
Saint-Paul-de-la-Croix	27,1 %	27,1 %	23,7 %	18,6 %	3,4 %	295
MRC de Rivière-du-Loup	18,0 %	30,7 %	16,9 %	20,7 %	13,7 %	23 585
Bas-Saint-Laurent	21,4 %	32,7 %	13,3 %	19,2 %	13,4 %	148 435
Québec	15,9 %	31,0 %	11,5 %	21,3 %	20,3 %	5 371 950

Source : Statistique Canada

La formation professionnelle et les organismes de développement

Le plus important centre de formation professionnelle de niveau secondaire à l'est de Québec est localisé à Rivière-du-Loup. Les entrepreneurs de la région peuvent ainsi bénéficier d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente fortement enracinée dans son milieu, ce qui représente un facteur de stabilité pour eux.

En outre, on retrouve quatre organismes de développement économique travaillant de concert les uns avec les autres pour former un réseau qui appuie les promoteurs dans toutes les sphères d'activités régionales. Ces organismes sont le CLD de la région de Rivière-du-Loup, la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup, le Carrefour jeunesse-emploi de Rivière-du-Loup et l'Office du tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup.

La vie culturelle et les loisirs

En plus d'un cadre naturel exceptionnel, la population régionale bénéficie d'équipements culturels très enviés. Les principaux équipements culturels sont tous localisés dans la ville de Rivière-du-Loup. Parmi ceux-ci, plusieurs desservent une population qui déborde des limites de la MRC. On retrouve un centre culturel doté de 1 200 places, une maison de la culture, un musée régional (art et ethnologie), des galeries d'art, une école de musique et un cinéma. Les villages de la MRC possèdent tous leur propre bibliothèque qui est desservie par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent.

La MRC dispose de nombreux équipements récréatifs et touristiques. On peut pratiquer une multitude d'activités sportives et de plein air grâce à trois arénas, deux terrains de golf, une marina, des piscines publiques intérieures et extérieures, des pistes de ski de fond, des pistes cyclables, des sentiers de motoneige, des terrains de sports et d'athlétisme et des parcs urbains municipaux.

2.3.3 Le profil économique sectoriel

La répartition sectorielle de l'emploi démontre que la MRC de Rivière-du-Loup possède une base économique appuyée sur le secteur primaire. À cet égard, la MRC peut être qualifiée de région ressource puisque quelque 1 500 emplois sont associés aux activités économiques primaires, soit 9,7 % des emplois de la MRC contre seulement 3,3 % à l'échelle du Québec, en 2001 (voir tableau 2-6). Le secteur secondaire, qui comprend les activités de construction et de transformation, offre de l'emploi à 2 920 personnes, soit 18,3 % de la population active de la MRC. Finalement, le secteur tertiaire regroupe un peu plus de 70 % de la population active avec ses 11 450 emplois, ce qui est légèrement inférieur à l'ensemble du Québec où le pourcentage est de près de 75 %.

À l'échelle des municipalités de la MRC, on s'aperçoit que l'emploi dans les activités primaires constitue la base du marché du travail des résidents des localités suivantes : Saint-François-Xavier-de-Viger (32,0 %), Saint-Hubert (28,3 %), Saint-Paul-de-la-Croix (28,6 %) et Saint-Épiphane (27,2 %). À l'opposé, la municipalité de Notre-Dame-du-Portage n'a que 2,3 % de sa population qui œuvre dans le secteur primaire. La proportion de gens qui travaillent dans le secteur secondaire varie de 11,3 % pour la municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix à 25,5 % pour la municipalité de Saint-Antonin.

Tableau 2-6

Emplois par secteur d'activité économique et par municipalité, MRC de Rivière-du-Loup, 2001

Territoire	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
L'Isle-Verte	170	22,5 %	145	19,2 %	440	58,3 %
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	--	0,0 %	--	0,0 %	--	0,0 %
Notre-Dame-du-Portage	15	2,4 %	100	15,8 %	520	81,9 %
Rivière-du-Loup	470	5,2 %	1455	16,2 %	7075	78,6 %
Saint-Antonin	115	6,5 %	450	25,5 %	1200	68,0 %
Saint-Arsène	120	22,0 %	95	17,4 %	330	60,6 %
Saint-Cyprien	95	21,1 %	105	23,3 %	250	55,6 %
Saint-Épiphane	110	27,2 %	100	24,7 %	195	48,2 %
Saint-François-Xavier-de-Viger	40	32,0 %	20	16,0 %	65	52,0 %
Saint-Georges-de-Cacouna (par.)	65	17,1 %	60	15,8 %	255	67,1 %
Saint-Georges-de-Cacouna (vil.)	20	3,6 %	105	18,9 %	430	77,5 %
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	170	28,3 %	125	20,8 %	305	50,8 %
Saint-Modeste	110	19,8 %	140	25,2 %	305	55,0 %
Saint-Paul-de-la-Croix	40	28,6 %	20	14,9 %	80	57,1 %
MRC de Rivière-du-Loup	1 540	9,7 %	2 920	18,4 %	11 450	72,0 %
Bas-Saint-Laurent	9 880	10,6 %	16 620	17,9 %	66 380	71,5 %
Québec	117 955	3,2 %	809 025	22,2 %	2 717 375	74,6 %

Source : Statistique Canada 2001, compilation : MRC de Rivière-du-Loup

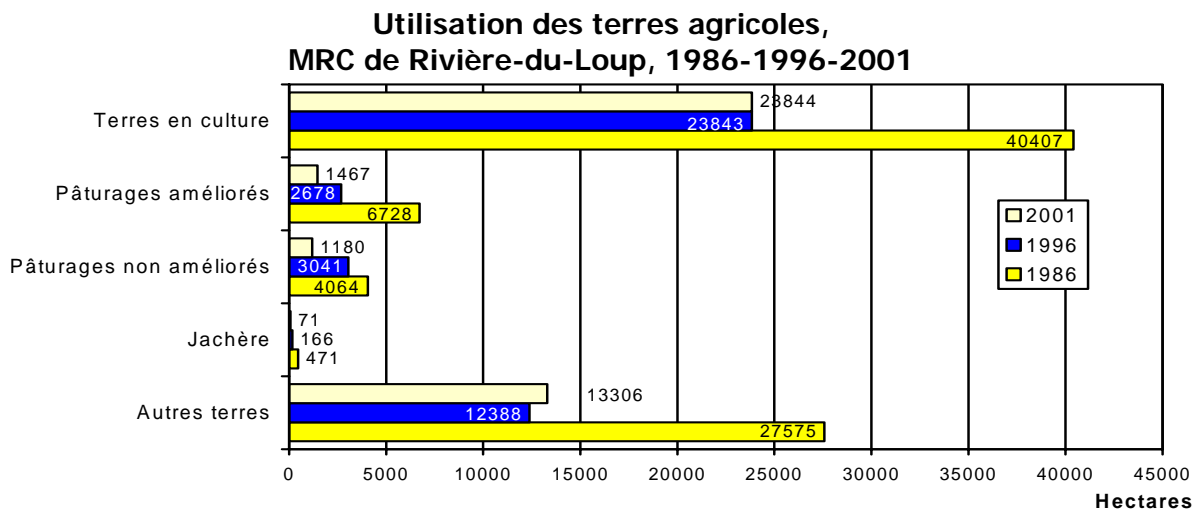
Le secteur primaire

- L'agriculture

En 2000, sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, 313 producteurs agricoles ont généré des revenus bruts de 37,6 millions de dollars représentant 13,2 % de la production agricole du Bas-Saint-Laurent (MAPAQ). En 2000, les superficies détenues par ces agriculteurs totalisaient 42 806 hectares dont 28 574 hectares cultivés. En terme d'emplois, le secteur agricole et des services connexes fournissait du travail à 660 personnes en 2001, soit 4,1 % de la population active de la MRC. Cela dit, entre 1986 et 1996, le monde agricole loupérien a subi de profondes transformations qui ont entraîné une baisse de 50 % du nombre de fermes et une réduction de 41 % des superficies en culture (voir figure 2-9).

L'activité agricole de la MRC est largement concentrée dans la production laitière, alors que les autres productions sont orientées vers les grandes cultures (fourrages et céréales), la pomme de terre, l'acériculture et les productions ovine et porcine.

Figure 2-9



Source : Statistique Canada

- L'exploitation de la forêt

En 1996 (données non disponibles pour 2001), les entreprises reliées à l'exploitation forestière et aux services forestiers fournissaient 390 emplois, soit environ 15 % des emplois de ce type au Bas-Saint-Laurent. Un des importants employeurs de ce secteur d'activité est la pépinière gouvernementale située à Saint-Modeste qui produit des plants pour l'ensemble du Québec et où on effectue des recherches pour le développement de plants à forte dimension. Il faut souligner que ces 390 emplois sont essentiellement ceux reliés au secteur primaire, puisque les entreprises de première et de seconde transformation du bois (secteur secondaire) employaient près de 800 personnes au tournant de l'an 2000.

- L'exploitation de la tourbe

La tourbe de mousse de sphaigne est une richesse naturelle abondante dans le Bas-Saint-Laurent. L'importance des tourbières exploitées ces dernières années dans la MRC a permis le développement d'une expertise mondialement reconnue. En terme quantitatif, l'exploitation de la tourbe dans la région de Rivière-du-Loup représente 40 % de toute la production québécoise. Cette production est réalisée par une dizaine de producteurs dont le plus important au Canada.

Les tourbières constituent donc un véritable moteur économique régional. Elles sont aussi présentes dans les MRC de Kamouraska et de Rimouski-Neigette. Dans le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, outre l'extraction industrielle de la tourbe, on

retrouve deux centres de recherche et de développement sur la tourbe, un à Saint-Modeste, l'autre à Rivière-du-Loup.

Le secteur secondaire

Le secteur secondaire, composé de l'industrie de la construction et des entreprises manufacturières, employait 2 920 personnes en 2001. En supposant que les proportions respectives entre ces deux sous-secteurs d'activité sont restées comparables depuis 1996 (données du recensement de 2001 non disponibles) le secteur manufacturier de la MRC occupait environ 2 100 travailleurs à lui seul.

La structure industrielle loupérienne est fortement diversifiée. Presque tous les secteurs sont représentés. Les principaux groupes industriels sont les produits de la tourbe, les pâtes et papiers, la transformation des métaux et du verre, le bois ouvré, le matériel de transport, le textile et les aliments et boissons. Plus de 90 % des entreprises manufacturières sont de petite taille, c'est-à-dire qu'elles embauchent moins de 20 personnes.

Le secteur tertiaire

▪ Les services publics

Le domaine des services publics comprend les services gouvernementaux, les services d'enseignement, les services de santé et de services sociaux. Ils fournissent du travail à 3 600 personnes, ce qui est significatif pour l'économie de la MRC.

Plus en détail, les services gouvernementaux assurent des emplois à 620 personnes soit 3,8 % du total de l'emploi de la MRC contre 6,1 % dans l'ensemble du Québec. Par contre, pour ce qui est des services d'enseignement, la MRC est mieux desservie puisque ces services représentent 7,2 % (1 160 postes) des emplois comparativement à 6,4 % pour la province. Les activités reliées aux soins de santé et aux services sociaux fournissent quelque 1 820 emplois, soit 11,2 % de la population active de la MRC alors que la moyenne provinciale se situe à 9,9 %.

Au chapitre de la santé et des services sociaux, la ville de Rivière-du-Loup constitue un centre de service régional, disposant d'un centre hospitalier régional qui offre des soins généraux et spécialisés, d'un département de santé communautaire, d'un CLSC, d'un réseau de centres d'accueil, de nombreux organismes et groupes communautaires et d'une centaine de praticiens dans tous les domaines de la santé.

▪ Les activités commerciales et de services

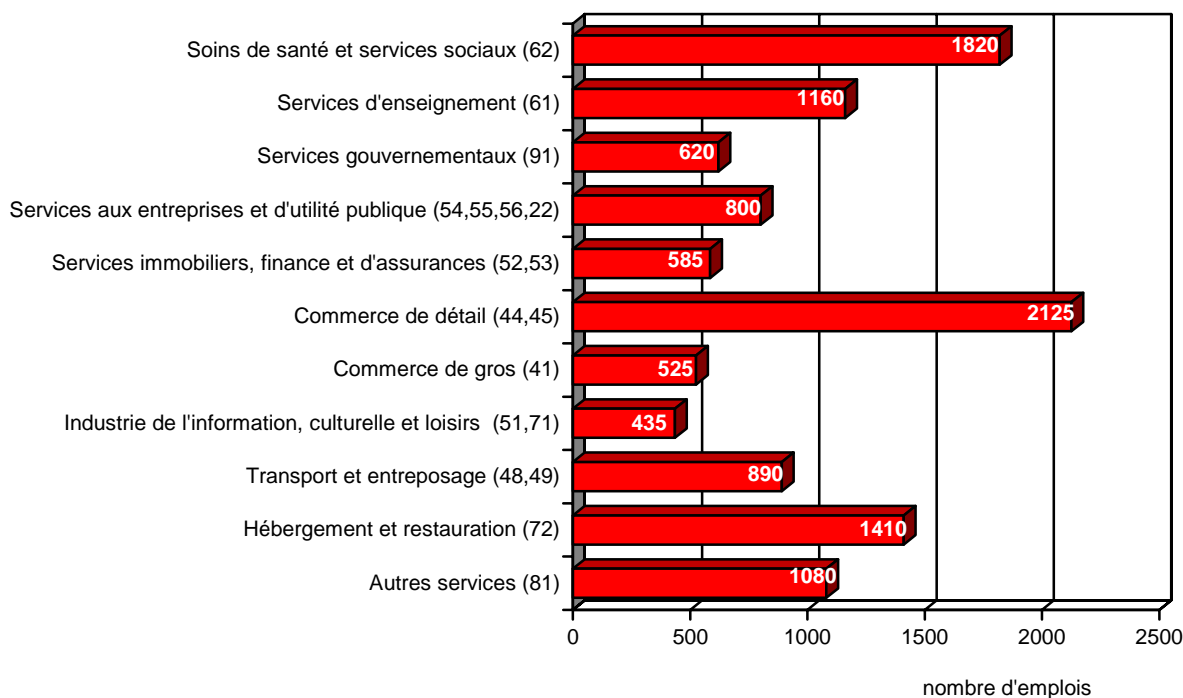
Les activités commerciales et de services sont présentées dans la figure 2-8 où elles ont été regroupées en 8 secteurs d'activité. Les 4 secteurs d'activités constitués par le

commerce de détail, le commerce de gros, les services immobiliers, financiers et d'assurances, ainsi que les services aux entreprises et d'utilité publique regroupent 4 035 personnes, ce qui représente 25 % de la population active de la MRC, comparativement à 30,4 % dans l'ensemble du Québec.

Les secteurs de l'information et de la culture, ainsi que du transport et de l'entreposage totalisent ensemble plus de 1 325 emplois sur le territoire louverivien. Ce nombre élevé d'emplois est attribuable en grande partie au rôle de carrefour de transport et de pôle de services sous-régional joué par la ville de Rivière-du-Loup au plan régional et national.

Figure 2-10

Main-d'œuvre dans le secteur tertiaire, MRC de Rivière-du-Loup, 2001



Source : Statistique Canada
Compilation : MRC de Rivière-du-Loup

▪ Le tourisme

L'industrie touristique constitue un apport économique considérable pour la région de Rivière-du-Loup. En 2001, près de 1 500 emplois permanents et saisonniers dépendaient uniquement du secteur de l'hébergement et de la restauration, soit 9,7 % de la population louverivienne. Cette industrie génère des retombées économiques de 10 millions de dollars annuellement.

La région est très bien pourvue en infrastructures d'accueil avec une capacité d'hébergement de plus de 1 000 chambres en hôtellerie, auxquelles se joignent plusieurs gîtes touristiques. Dans la ville de Rivière-du-Loup, on compte deux centres de congrès pouvant accommoder 1 800 congressistes, trois centres de ressourcement (centre de santé) offrant entre autres des applications thérapeutiques à base de tourbe et trois théâtres d'été qui contribuent à accroître l'offre touristique.

Depuis quelques années, la clientèle touristique bénéficie d'un accroissement et d'une meilleure structuration de l'offre en produits et services de nature touristique. Les croisières aux baleines, l'observation ornithologique sur les battures et le fleuve, les excursions sur les îles, les sentiers de motoneige et certaines initiatives de mise en valeur du patrimoine architectural en sont des exemples. Par ailleurs, un nouvel attrait estival, le parc linéaire du Petit-Témis, est devenu un véritable produit d'appel.

Longtemps reconnue comme un lieu de passage, la région de Rivière-du-Loup a changé de vocation depuis les dernières années. À ce sujet, selon les données de l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent, on remarque que 45 % de tous les visiteurs ayant fréquenté un bureau d'information touristique au mois de juin 1997 avaient la région bas-laurentienne pour destination finale. De plus, le nombre moyen de nuitée est passé de 2,4 par séjour en 1989, à 3,0 par séjour en 2004.

2.3.4 Le profil du marché de l'emploi

L'emploi et le taux de chômage

En 2001, la MRC comptait 16 185 personnes actives (personnes en emploi ou en recherche d'emploi) sur une population de 15 ans et plus de 25 925 personnes, soit un taux d'activité de 62,5 %. En ce qui concerne son taux d'activité et son taux de chômage, la MRC de Rivière-du-Loup obtient des résultats qui se comparent davantage à la moyenne québécoise qu'à celle du Bas-Saint-Laurent (voir tableau 2-7).

Au niveau local, les taux d'activité sont assez proches de la moyenne de la MRC, sauf dans les 4 municipalités à caractère agroforestier que sont Saint-Cyprien, Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Hubert et Saint-Paul-de-la-Croix. Pour ce qui est du taux de chômage, il varie considérablement d'une municipalité à l'autre mais, de façon générale, les taux les plus faibles sont observés à Rivière-du-Loup et dans les municipalités de sa proche périphérie.

Tableau 2-7

Indicateurs du marché du travail, 1996 et 2001

Municipalités	Population de 15 ans et plus	Population active	Nombre de chômeurs	Taux d'activité	Taux de chômage
L'Isle-Verte	1 230	735	75	59,8	10,2
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	45	-	-	-	-
Notre-Dame-du-Portage	955	610	40	63,9	6,6
Rivière-du-Loup	14 725	9 185	720	62,4	7,8
Saint-Antonin	2 640	1 810	195	68,6	10,8
Saint-Arsène	895	555	55	62,0	9,9
Saint-Cyprien	915	490	115	53,6	23,5
Saint-Épiphane	680	400	55	58,8	13,8
Saint-François-Xavier-de-Viger	245	140	15	57,1	10,7
Saint-Georges-de-Cacouna (par.)	585	385	25	65,8	6,5
Saint-Georges-de-Cacouna (vil.)	900	550	55	61,1	10,0
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 065	605	60	56,8	9,9
Saint-Modeste	725	565	105	77,9	18,6
Saint-Paul-de-la-Croix	320	155	10	48,4	6,5
MRC 2001	25 925	16 185	1 525	62,5	9,4
MRC 1996	25 440	15 440	1 905	60,7	12,3
Bas-Saint-Laurent 2001	168 400	99 300	10 900	59,0	11,0
Bas-Saint-Laurent 1996	163 505	93 450	15 555	57,2	16,6
Québec 2001	5 984 600	3 806 900	332 300	63,6	8,7
Québec 1996	5 673 470	3 536 205	417 075	62,3	11,8

Source : Statistique Canada

Les pôles d'emplois et les déplacements des travailleurs

Le tableau 2-8 et la figure 2-11 présentent des informations relatives aux migrations quotidiennes des travailleurs qui se définissent essentiellement par les déplacements que les travailleurs effectuent entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail. L'analyse de ces migrations quotidiennes montre la force d'attraction de certaines municipalités par rapport aux autres. À noter que ces données décrivent des tendances et ne doivent donc pas être utilisées comme des valeurs absolues.

La figure 2-11 présente de façon schématique les principaux mouvements des travailleurs entre les municipalités du territoire. La majorité des migrants journaliers qui effectuent des déplacements quotidiens pour occuper un emploi se dirigent vers la ville de Rivière-du-Loup. C'est entre autres le cas de la moitié des travailleurs résidant à Saint-Antonin (695 sur 1 325) qui effectuent une navette quotidienne en direction de la ville de Rivière-du-Loup, pendant que seulement 395 de ces mêmes travailleurs résidant œuvrent dans leur propre localité. À l'inverse, seulement 85 travailleurs se déplacent de Rivière-du-Loup vers Saint-Antonin. De même, 390 des 605 travailleurs résidant à Notre-Dame-du-Portage trouvaient leur gagne-pain à Rivière-du-Loup en 1991.

Tableau 2-8

**Taux d'attraction de la main-d'œuvre par municipalité,
MRC de Rivière-du-Loup, 1991**

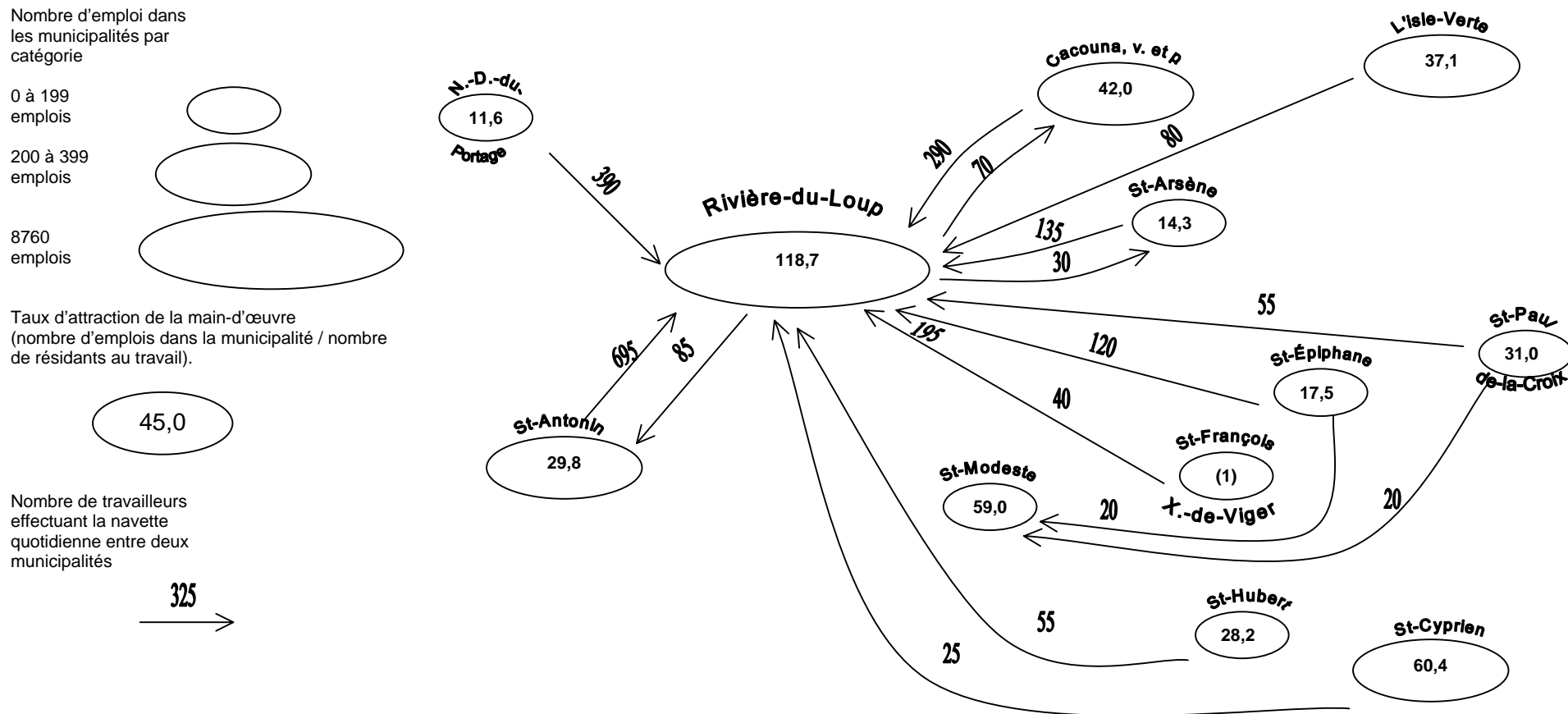
Municipalités	Nombre total d'emploi dans la municipalité (colonne 1)	Nombre de résidents sur le marché du travail (colonne 2)	Taux d'attraction de la main d'œuvre (col. 1 X 100/ col. 2)
L'Isle-Verte	230	620	37,1 %
Notre-Dame-du-Portage	70	605	11,6 %
Rivière-du-Loup	8760	7380	118,7 %
Saint-Antonin	395	1325	29,8 %
Saint-Arsène	65	445	14,3 %
Saint-Cyprien	275	455	60,4 %
Saint-Épiphane	55	315	17,5 %
Saint-François-Xavier-de-Viger	n.d.	100	---
Saint-Georges-de-Cacouna (vil. et par.)	305	725	42,0 %
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	110	390	28,2 %
Saint-Modeste	245	415	59,0 %
Saint-Paul-de-la-Croix	45	145	31,0 %

Source : Statistique Canada, adapté par la MRC de Rivière-du-Loup

La ville de Rivière-du-Loup se dégage de façon très marquée en tant que « pôle d'emploi tertiaire » dominant tous les autres sur le territoire de la MRC. Les employeurs de Rivière-du-Loup offrent du travail à 8 760 individus, alors que 7 380 travailleurs résident en permanence dans cette même ville. C'est donc dire que l'offre d'emploi surpasse de 18,7 % l'offre en main-d'œuvre locale. Au recensement de 1996, ces données étaient respectivement de 9 735 emplois locaux et de 7 510 personnes au travail. Cela signifie que l'offre d'emploi dépasse donc maintenant de 29,6 % la possibilité de main-d'œuvre locale.

À part Rivière-du-Loup, un premier groupe de municipalités se démarque soit celui des localités dont le taux d'attraction de la main-d'œuvre varie entre 40 et 60 %. Ce groupe comprend les municipalités de Saint-Cyprien (60,4 %), Saint-Modeste (59 %) et le village et la paroisse de Cacouna (42 %). Un deuxième groupe est constitué des municipalités possédant un taux variant entre 20 et 40 %. Dans ce groupe de municipalités peu attractives au niveau de l'offre d'emploi, on retrouve L'Isle-Verte (37,1 %), Saint-Paul-de-la-Croix (31 %), Saint-Antonin (29,8 %) et Saint-Hubert (28,2 %). Enfin, un dernier groupe est formé de municipalités fortement polarisées par le marché de l'emploi de Rivière-du-Loup. Dans cette liste, on retrouve Saint-Épiphane (17,5 %), Notre-Dame-du-Portage (11,6 %) et Saint-Arsène (14,3 %). Le cas de cette dernière municipalité est particulier, car le nombre d'emplois locaux nous apparaît largement sous-évalué par les données statistiques.

Figure 2-11 Principaux mouvements quotidiens des travailleurs sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, 1991



(1) Statistique Canada ne publiant aucune donnée sur le nombre d'emploi à Saint-François-Xavier-de-Viger; il est donc impossible d'y calculer le taux d'attraction de main-d'œuvre.
 Note : Seul les mouvements de 20 travailleurs et plus sont représentés
 Source : Statistique Canada

Il faut souligner que d'autres mouvements de travailleurs existent avec des centres d'emplois appartenant à des MRC voisines. Parmi les mouvements les plus significatifs, mentionnons que Saint-Cyprien reçoit 35 travailleurs de la municipalité de Saint-Clément (MRC des Basques), tandis que 100 personnes de Saint-Alexandre (MRC de Kamouraska) et 65 personnes de Saint-Honoré (MRC de Témiscouata) occupent un emploi à Rivière-du-Loup. Ces mouvements entre MRC voisines n'apparaissent cependant pas à la figure 2-11.

Le revenu des ménages

Le revenu est un indicateur par excellence pour mesurer les résultats de la performance économique d'une région. Cet indicateur sert aussi à apprécier indirectement le pouvoir d'achat des gens et le taux de croissance des revenus d'emploi.

La distribution des ménages privés par classe de revenu apparaît encore une fois fortement dépendante de la nature des activités économiques locales (voir tableau 2-9). Ainsi, la proportion de ménages gagnant moins de 30 000 \$ par année demeure plus importante pour les municipalités de Saint-Paul-de-la-Croix, de Saint-Épiphanie, de Saint-François-Xavier-de-Viger et de L'Isle-Verte. Les concentrations les plus importantes de ménages ayant gagné 70 000 \$ et plus se retrouvent dans les municipalités de Notre-Dame-du-Portage et de la paroisse de Cacouna.

Tableau 2-9

Revenus des ménages par municipalité, 2001

Territoire	Nombre de ménages	Moins de 30 000 \$	30 000 à 69 999 \$	70 000 \$ et plus	Revenu moyen
L'Isle-Verte	610	50 %	44 %	6 %	34 036
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	-	-	-	-	-
Notre-Dame-du-Portage	475	18 %	53 %	29 %	66 574
Rivière-du-Loup	7 700	42 %	39 %	19 %	43 119
Saint-Antonin	1 250	32 %	57 %	12 %	42 922
Saint-Arsène	400	30 %	63 %	8 %	43 133
Saint-Cyprien	435	43 %	52 %	5 %	37 524
Saint-Épiphanie	360	55 %	35 %	11 %	32 106
Saint-François-Xavier-de-Viger	120	59 %	41 %	0 %	28 842
Saint-Georges-de-Cacouna (par.)	260	20 %	56 %	24 %	56 700
Saint-Georges-de-Cacouna (vil.)	450	34 %	49 %	17 %	43 587
Saint-Hubert-de-Riv.-du-Loup	475	36 %	53 %	11 %	41 609
Saint-Modeste	330	25 %	55 %	20 %	45 352
Saint-Paul-de-la-Croix	160	61 %	33 %	6 %	36 871
MRC de Rivière-du-Loup	13 045	40 %	44 %	16 %	43 066 \$
Bas-Saint-Laurent	81 820	-	-	-	40 044 \$
Québec	2 978 110	36 %	41 %	23 %	49 998 \$

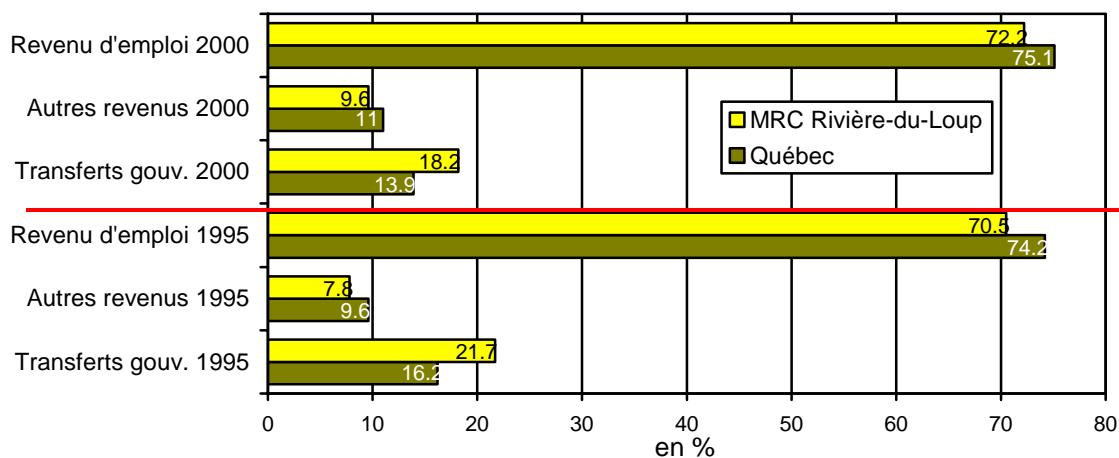
Source : Statistique Canada

La composition du revenu total donne un aperçu de la dépendance économique de la population à l'égard des paiements de transferts. En 1995, 21,7 % du revenu des ménages loupériens provenaient des transferts gouvernementaux, soit principalement

de prestations d'assurance-emploi, d'allocations familiales, d'allocation de la sécurité du revenu et de revenus de pension, tandis que pour l'ensemble du Québec, cette proportion était de seulement 16,2 %. Quant à l'écart entre les revenus d'emplois, il était de seulement 3,7 points de pourcentage (voir figure 2-12).

Figure 2-12

Évolution de la composition du revenu total, MRC de Rivière-du-Loup et le Québec, 1995-2000



Source : Statistique Canada

Quelque cinq ans plus tard, soit en 2000, l'importance relative des transferts gouvernementaux a diminué pour la MRC de Rivière-du-Loup et l'ensemble du Québec, mais l'écart relatif observé est demeuré presque identique. Du côté des revenus d'emploi, l'écart s'est légèrement réduit avec le Québec puisqu'il est maintenant de 2,9 points de pourcentage.

2.3.5 Les liens interrégionaux

La localisation stratégique de la MRC de Rivière-du-Loup, soit au croisement d'axes naturels de circulation, joue un grand rôle dans le développement de la région, notamment sur le plan économique. En effet, il circule sur le territoire un grand nombre de personnes et une quantité impressionnante de marchandises.

De nombreux liens économiques et sociaux unissent la MRC de Rivière-du-Loup et les MRC voisines. La ville de Rivière-du-Loup est reconnue comme un centre de service ou d'activité tertiaire avec une assise industrielle importante. Le jumelage de ces fonctions permet à la ville de Rivière-du-Loup de rayonner sur l'ensemble de la région du K.R.T.B., Pour sa part, la municipalité de Cacouna est reconnue comme un pôle maritime interrégional en raison des installations du port de mer en eau profonde de Gros-Cacouna. Rivière-du-Loup représente le centre d'activités commerciales et de services publics du secteur ouest de la région du Bas-Saint-Laurent. Elle possède deux zones d'influence commerciale : un marché primaire évalué à 36 000 habitants correspondant aux

municipalités de la MRC et aux municipalités rapprochées des MRC voisines, ainsi qu'un marché secondaire qui englobe presque toute la région du K.R.T.B. et quelques municipalités du nord du Nouveau-Brunswick formant au total un marché d'environ 100 000 consommateurs.